

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006856700037	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune SERVICE ASSAINISSEMENT
--	--

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES LTP

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : SERVICE ASSAINISSEMENT - CC VALS DU DAUPHINE (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	26
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	27
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	34
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	35
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	36
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	37
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	38
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	39
A6 - Etat des charges transférées	40
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	41
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	42
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	44
A8.3 - Opérations liées aux cessions	45
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	46
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	47
A10 - Etat des travaux en régie	48

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	50
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	51
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	52
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	53
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	54
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	55
B1.7 - Etat des engagements reçus	56
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	57
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	58

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	59
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	61
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	62
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	63

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 64

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 66

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 975 880,16	G 4 121 366,15	G-A 1 145 485,99
	Section d'investissement	B 2 156 950,97	H 3 552 500,14	H-B 1 395 549,17

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 2 101 510,14 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 2 942 943,43 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 5 132 831,13	Q= G+H+I+J 12 718 319,86	=Q-P 7 585 488,73

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 775 960,00	L 615 429,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 775 960,00	= K+L 615 429,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 975 880,16	= G+I+K 6 222 876,29	3 246 996,13
	Section d'investissement	= B+D+F 2 932 910,97	= H+J+L 7 110 872,57	4 177 961,60
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 5 908 791,13	= G+H+I+J+K+L 13 333 748,86	7 424 957,73

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 775 960,00	L 615 429,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	615 429,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 546,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	757 414,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 075 679,00	825 838,82	126 152,80	0,00	123 687,38
012	Charges de personnel, frais assimilés	606 648,00	545 452,37	795,00	0,00	60 400,63
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	72 000,00	70 490,74	0,00	0,00	1 509,26
Total des dépenses de gestion courante		1 754 327,00	1 441 781,93	126 947,80	0,00	185 597,27
66	Charges financières	269 000,00	212 725,80	56 119,34	0,00	154,86
67	Charges exceptionnelles	52 000,00	8 850,00	0,00	0,00	43 150,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 090 327,00	1 663 357,73	183 067,14	0,00	243 902,13
023	Virement à la section d'investissement (4)	2 726 183,14				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 145 000,00	1 129 455,29			15 544,71
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 871 183,14	1 129 455,29			2 741 727,85
TOTAL		5 961 510,14	2 792 813,02	183 067,14	0,00	2 985 629,98
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 315 000,00	3 557 202,81	0,00	0,00	-242 202,81
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	35 000,00	61 915,64	7 474,00	0,00	-34 389,64
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		3 350 000,00	3 619 118,45	7 474,00	0,00	-276 592,45
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	59 390,86	0,00	0,00	-59 390,86
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 350 000,00	3 678 509,31	7 474,00	0,00	-335 983,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	510 000,00	435 382,84			74 617,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		510 000,00	435 382,84			74 617,16
TOTAL		3 860 000,00	4 113 892,15	7 474,00	0,00	-261 366,15
Pour information		2 101 510,14				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	16 000,00	15 950,00	0,00	50,00
21	Immobilisations corporelles	95 724,00	61 263,76	18 546,00	15 914,24
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 546 402,57	982 798,16	757 414,00	6 806 190,41
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 658 126,57	1 060 011,92	775 960,00	6 822 154,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	662 000,00	661 556,21	0,00	443,79
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	662 000,00	661 556,21	0,00	443,79
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 320 126,57	1 721 568,13	775 960,00	6 822 598,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	510 000,00	435 382,84		74 617,16
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	510 000,00	435 382,84		74 617,16
	TOTAL	9 830 126,57	2 156 950,97	775 960,00	6 897 215,60
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	854 000,00	261 044,85	615 429,00	-22 473,85
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 354 000,00	1 761 044,85	615 429,00	-22 473,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	662 000,00	662 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	662 000,00	662 000,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 016 000,00	2 423 044,85	615 429,00	-22 473,85
021	Virement de la section d'exploitation (2)	2 726 183,14			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 145 000,00	1 129 455,29		15 544,71
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 871 183,14	1 129 455,29		2 741 727,85
	TOTAL	6 887 183,14	3 552 500,14	615 429,00	2 719 254,00
	Pour information	2 942 943,43			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	951 991,62		951 991,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	546 247,37		546 247,37
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	70 490,74		70 490,74
66	Charges financières	268 845,14	0,00	268 845,14
67	Charges exceptionnelles	8 850,00	0,00	8 850,00
68	Dot. Amortist°, dépréciat°, provisions	0,00	1 129 455,29	1 129 455,29
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 846 424,87	1 129 455,29	2 975 880,16

+	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 975 880,16
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	435 382,84	435 382,84
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	661 556,21	0,00	661 556,21
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	15 950,00	0,00	15 950,00
21	Immobilisations corporelles (6)	61 263,76	0,00	61 263,76
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	982 798,16	0,00	982 798,16
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	1 721 568,13	435 382,84	2 156 950,97

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	2 156 950,97
---	--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 557 202,81		3 557 202,81
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	69 389,64		69 389,64
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	59 390,86	435 382,84	494 773,70
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 685 983,31	435 382,84	4 121 366,15

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	2 101 510,14
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 222 876,29
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	261 044,85	0,00	261 044,85
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 129 455,29	1 129 455,29
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 761 044,85	1 129 455,29	2 890 500,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	2 942 943,43
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	662 000,00
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 495 443,57
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 075 679,00	825 838,82	126 152,80	0,00	123 687,38
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	120 000,00	49 517,44	36 852,20	0,00	33 630,36
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	357 000,00	324 843,48	4 380,60	0,00	27 775,92
6062	Produits de traitement	90 000,00	60 828,76	14 534,12	0,00	14 637,12
6063	Fournitures entretien et petit équipt	65 550,00	33 240,34	13 553,71	0,00	18 755,95
6064	Fournitures administratives	400,00	120,82	0,00	0,00	279,18
6066	Carburants	9 520,00	5 882,85	356,91	0,00	3 280,24
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6078	Autres marchandises	1 000,00	6 323,91	1 316,00	0,00	-6 639,91
611	Sous-traitance générale	140 000,00	104 074,99	16 429,28	0,00	19 495,73
6135	Locations mobilières	2 000,00	1 758,12	0,00	0,00	241,88
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	270,11	270,11	0,00	-540,22
61523	Entretien, réparations réseaux	80 000,00	96 121,31	2 542,00	0,00	-18 663,31
61528	Entretien,réparation autre biens immob.	20 000,00	13 431,26	4 796,49	0,00	1 772,25
61551	Entretien matériel roulant	4 328,00	9 119,28	2 004,89	0,00	-6 796,17
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	661,10	0,00	0,00	-661,10
6156	Maintenance	93 538,00	78 402,04	9 302,11	0,00	5 833,85
6161	Multirisques	10 000,00	9 263,77	0,00	0,00	736,23
617	Etudes et recherches	5 000,00	-427,50	2 012,50	0,00	3 415,00
618	Divers	2 000,00	6 434,36	200,45	0,00	-4 634,81
6226	Honoraires	15 000,00	-2 131,50	9 557,50	0,00	7 574,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	408,63	0,00	0,00	591,37
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	244,00	0,00	0,00	2 756,00
6241	Transports sur achats	500,00	137,92	0,00	0,00	362,08
6251	Voyages et déplacements	1 100,00	1 099,65	255,58	0,00	-255,23
6256	Missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	9 500,00	2 456,38	274,43	0,00	6 769,19
6262	Frais de télécommunications	10 651,00	7 125,32	168,07	0,00	3 357,61
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	465,00	0,00	0,00	1 035,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	492,00	1 325,75	305,25	0,00	-1 139,00
6288	Autres	500,00	14 517,23	7 040,60	0,00	-21 057,83
63512	Taxes foncières	1 000,00	324,00	0,00	0,00	676,00
6358	Autres droits	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	606 648,00	545 452,37	795,00	0,00	60 400,63
6218	Autre personnel extérieur	590 748,00	539 251,51	0,00	0,00	51 496,49
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	381,86	0,00	0,00	118,14
648	Autres charges de personnel	15 400,00	5 819,00	795,00	0,00	8 786,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	72 000,00	70 490,74	0,00	0,00	1 509,26
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	2 000,00	1 615,00	0,00	0,00	385,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	6 907,16	0,00	0,00	3 092,84
6542	Créances éteintes	0,00	3 309,86	0,00	0,00	-3 309,86
658	Charges diverses de gestion courante	60 000,00	58 658,72	0,00	0,00	1 341,28
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 754 327,00	1 441 781,93	126 947,80	0,00	185 597,27
66	Charges financières (b) (5)	269 000,00	212 725,80	56 119,34	0,00	154,86
66111	Intérêts réglés à l'échéance	262 000,00	260 487,47	0,00	0,00	1 512,53
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	-48 511,67	56 119,34	0,00	-2 607,67
6688	Autre	2 000,00	750,00	0,00	0,00	1 250,00
67	Charges exceptionnelles (c)	52 000,00	8 850,00	0,00	0,00	43 150,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	50 000,00	8 850,00	0,00	0,00	41 150,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	15 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 090 327,00	1 663 357,73	183 067,14	0,00	243 902,13
023	Virement à la section d'investissement	2 726 183,14				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 145 000,00	1 129 455,29			15 544,71

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 145 000,00	1 129 455,29			15 544,71
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 871 183,14	1 129 455,29			2 741 727,85
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 871 183,14	1 129 455,29			2 741 727,85
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 961 510,14	2 792 813,02	183 067,14	0,00	2 985 629,98
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	56 119,34
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	48 511,67
= Différence ICNE N – ICNE N-1	7 607,67

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 315 000,00	3 557 202,81	0,00	0,00	-242 202,81
704	Travaux	100 000,00	110 844,48	0,00	0,00	-10 844,48
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 950 000,00	2 874 151,55	0,00	0,00	75 848,45
706121	Redevance modernisation des réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	95 000,00	330 846,40	0,00	0,00	-235 846,40
7068	Autres prestations de services	170 000,00	239 804,42	0,00	0,00	-69 804,42
7087	Remboursement de frais	0,00	1 555,96	0,00	0,00	-1 555,96
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	35 000,00	61 915,64	7 474,00	0,00	-34 389,64
741	Primes d'épuration	35 000,00	69 389,64	0,00	0,00	-34 389,64
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	-7 474,00	7 474,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 350 000,00	3 619 118,45	7 474,00	0,00	-276 592,45
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	59 390,86	0,00	0,00	-59 390,86
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	0,00	423,54	0,00	0,00	-423,54
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	58 967,32	0,00	0,00	-58 967,32
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 350 000,00	3 678 509,31	7 474,00	0,00	-335 983,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	510 000,00	435 382,84			74 617,16
722	Immobilisations corporelles	70 000,00	0,00			70 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	440 000,00	435 382,84			4 617,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		510 000,00	435 382,84			74 617,16
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 860 000,00	4 113 892,15	7 474,00	0,00	-261 366,15
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		2 101 510,14				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	16 000,00	15 950,00	0,00	50,00
2051	Concessions et droits assimilés	16 000,00	15 950,00	0,00	50,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	95 724,00	61 263,76	18 546,00	15 914,24
2111	Terrains nus	0,00	3 500,00	0,00	-3 500,00
2154	Matériel industriel	0,00	680,88	0,00	-680,88
21562	Service d'assainissement	22 885,00	28 243,30	662,00	-6 020,30
2182	Matériel de transport	50 000,00	0,00	17 884,00	32 116,00
2183	Matériel de bureau et informatique	22 839,00	27 577,03	0,00	-4 738,03
2184	Mobilier	0,00	1 262,55	0,00	-1 262,55
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	8 546 402,57	982 798,16	757 414,00	6 806 190,41
2313	Constructions	58 500,00	0,00	5 380,00	53 120,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 487 902,57	977 365,95	752 034,00	6 758 502,62
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	5 432,21	0,00	-5 432,21
Total des dépenses d'équipement		8 658 126,57	1 060 011,92	775 960,00	6 822 154,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	662 000,00	661 556,21	0,00	443,79
1641	Emprunts en euros	662 000,00	661 556,21	0,00	443,79
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		662 000,00	661 556,21	0,00	443,79
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 320 126,57	1 721 568,13	775 960,00	6 822 598,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	510 000,00	435 382,84		74 617,16
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	440 000,00	435 382,84		4 617,16
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	440 000,00	152 019,70		287 980,30
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	0,00		0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	84 781,94		-84 781,94
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	192 508,44		-192 508,44
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	2 555,99		-2 555,99
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	3 516,77		-3 516,77
	Charges transférées	70 000,00	0,00		70 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	70 000,00	0,00		70 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		510 000,00	435 382,84		74 617,16
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 830 126,57	2 156 950,97	775 960,00	6 897 215,60
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	854 000,00	261 044,85	615 429,00	-22 473,85
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	534 000,00	175 952,00	540 516,00	-182 468,00
1313	Subv. équipt Départements	320 000,00	22 474,00	74 913,00	222 613,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	62 618,85	0,00	-62 618,85
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 354 000,00	1 761 044,85	615 429,00	-22 473,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	662 000,00	662 000,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	662 000,00	662 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		662 000,00	662 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 016 000,00	2 423 044,85	615 429,00	-22 473,85
021	Virement de la section d'exploitation	2 726 183,14			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 145 000,00	1 129 455,29		15 544,71
28033	Frais d'insertion	1 145 000,00	29,00		1 144 971,00
28131	Bâtiments	0,00	326 551,42		-326 551,42
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00		0,00
281315	Bâtiments administratifs	0,00	0,00		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	6 762,43		-6 762,43
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00		0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	0,00		0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	104 786,26		-104 786,26
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	400,60		-400,60
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	311 024,64		-311 024,64
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00		0,00
28154	Matériel industriel	0,00	13 310,74		-13 310,74
28155	Outillage industriel	0,00	496,07		-496,07
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	352 960,81		-352 960,81
281562	Service d'assainissement	0,00	0,00		0,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	136,89		-136,89
28182	Matériel de transport	0,00	9 353,41		-9 353,41
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 564,02		-3 564,02
28188	Autres	0,00	79,00		-79,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 871 183,14	1 129 455,29		2 741 727,85
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 871 183,14	1 129 455,29		2 741 727,85
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 887 183,14	3 552 500,14	615 429,00	2 719 254,00
Pour information		2 942 943,43			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					15 902 365,28									
1641 Emprunts en euros (total)					15 902 365,28									
038053801	CRCA SUDRA	02/12/2005	2005-12-02	08/03/2006	500 000,00	F		3,440	3,440	EURO	T	X Autres	N	A-1
116352C	CREDIT COOPERATIF	01/12/2019	2019-12-20	29/03/2020	1 000 000,00	F		0,600	0,600	EURO	T	X Autres	N	A-1
20646	CAISSE DES DEPOTS	26/06/2014	2018-04-01	01/04/2019	960 000,00	F		1,750	1,750	EURO	A	C	N	A-1
4180	CAISSE DES DEPOTS	13/11/2013	2015-01-01	01/01/2019	323 809,52	F		1,750	1,750	EURO	A	C	N	A-1
442994	CRCA SUDRA	30/08/2010	2011-03-05	05/03/2019	101 756,89	F		2,850	2,850	EURO	A	C	N	A-1
A0111A23000	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES LYON	30/06/2011	2011-07-13	05/03/2019	238 993,13	F		4,380	4,380	EURO	A	C	N	A-1
A0112033000	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES LYON	19/03/2012	2012-04-18	25/07/2019	298 493,06	F		4,950	4,950	EURO	A	C	N	A-1
A0113140	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES LYON	15/04/2013	2013-04-15	25/11/2013	2 000 000,00	F		4,140	4,140	EURO	T	C	N	A-1
A011770400	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES LYON	22/08/2017	2017-09-25	25/01/2018	1 000 000,00	F		1,700	1,700	EURO	A	C	N	A-1
MON276805EUR	DEXIA CREDIT LOCAL	30/11/2011	2011-11-30	15/03/2012	3 000 000,00	F		4,120	4,120	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON513345EUR/001	LA BANQUE POSTALE	01/06/2015	2015-07-01	01/10/2015	1 370 000,00	F		1,380	1,380	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON513346EUR/001	LA BANQUE POSTALE	01/06/2015	2015-07-01	01/10/2015	1 413 000,00	F		1,380	1,380	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON513347EUR/001	LA BANQUE POSTALE	01/06/2015	2015-07-01	01/10/2015	2 103 000,00	F		1,380	1,380	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON542479EUR/0544395/001	LA BANQUE POSTALE	04/08/2022	2022-09-21	01/01/2023	1 500 000,00	F		2,850	2,850	EURO	T	X Autres	N	A-1
a0110033	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES LYON	17/12/2009	2010-10-15	15/10/2013	93 312,68	F		3,700	3,700	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

SERVICE ASSAINISSEMENT - SERVICE ASSAINISSEMENT - CC VALS DU DAUPHINE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					15 902 365,28									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		11 558 721,79					661 556,21	260 487,47	0,00	56 119,34
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 558 721,79					661 556,21	260 487,47	0,00	56 119,34
038053801	N	0,00	A-1	208 321,44	8,00	F		3,440	22 251,80	7 646,72	0,00	457,84
116352C	N	0,00	A-1	857 536,18	17,00	F		0,600	47 772,94	5 324,50	0,00	28,58
20646	N	0,00	A-1	800 000,00	20,00	F		1,750	40 000,00	12 600,00	0,00	9 000,00
4180	N	0,00	A-1	247 619,04	13,00	F		1,750	19 047,62	4 000,00	0,00	4 333,33
442994	N	0,00	A-1	46 070,65	3,00	F		2,850	14 513,76	1 726,66	0,00	1 079,59
A0111A23000	N	0,00	A-1	129 716,64	4,00	F		4,380	29 100,07	6 956,17	0,00	4 671,53
A0112033000	N	0,00	A-1	163 623,20	4,00	F		4,950	36 198,89	9 891,19	0,00	3 509,72
A0113140	N	0,00	A-1	1 484 803,31	15,75	F		4,140	65 618,18	63 177,46	0,00	6 147,08
A011770400	N	0,00	A-1	791 084,91	20,00	F		1,700	39 554,24	14 120,87	0,00	0,00
MON276805EUR	N	0,00	A-1	2 043 250,14	14,00	F		4,120	105 869,48	86 922,00	0,00	3 741,42
MON513345EUR/001	N	0,00	A-1	916 377,11	12,75	F		1,380	65 294,50	13 210,14	0,00	3 161,50
MON513346EUR/001	N	0,00	A-1	945 139,44	12,75	F		1,380	67 343,87	13 624,77	0,00	3 260,73
MON513347EUR/001	N	0,00	A-1	1 406 672,36	12,75	F		1,380	100 229,44	20 278,04	0,00	4 853,02
MON542479EUR/0544395/001	N	0,00	A-1	1 500 000,00	20,00	F		2,850	0,00	0,00	0,00	11 875,00
a0110033	N	0,00	A-1	18 507,37	2,00	F		3,700	8 761,42	1 008,95	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SERVICE ASSAINISSEMENT - SERVICE ASSAINISSEMENT - CC VALS DU DAUPHINE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		11 558 721,79					661 556,21	260 487,47	0,00	56 119,34

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 558 721,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	24/06/2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	24/06/2021
L	Frais études et insertion non suivis de réalisation	5	24/06/2021
L	Subv. équipements versées finançant des biens mobiliers, matériel ou étude	5	24/06/2021
L	Subv. équipements versées finançant des biens immobiliers ou des installations	10	24/06/2021
L	Subv. équipements versées finançant des projets infrastructures d'intérêt national	40	24/06/2021
L	Matériel de transport	5	24/06/2021
L	Mobilier	10	24/06/2021
L	Matériel de bureau	5	24/06/2021
L	Matériel informatique	5	24/06/2021
L	Electromécanique	15	24/06/2021
L	Matériel de laboratoire	5	24/06/2021
L	Matériel industriel	7	24/06/2021
L	Constructions de bâtiments	35	24/06/2021
L	Agencements et équipements de bâtiments	20	24/06/2021
L	Réseaux et ouvrages annexes	40	24/06/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
	Dépréciations	0,00	0	14 000,00	0,00	-14 000,00

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 102 000,00	I 1 096 939,05
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		662 000,00	661 556,21
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	662 000,00	661 556,21
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		440 000,00	435 382,84
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	440 000,00	435 382,84
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 096 939,05	775 960,00	0,00	1 872 899,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 871 183,14	III 1 129 455,29
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		3 871 183,14	1 129 455,29
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	1 145 000,00	29,00
28131	Bâtiments	0,00	326 551,42
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
281315	Bâtiments administratifs	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	6 762,43
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	104 786,26
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	400,60
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	311 024,64
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	0,00	13 310,74
28155	Outillage industriel	0,00	496,07
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	352 960,81
281562	Service d'assainissement	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	136,89
28182	Matériel de transport	0,00	9 353,41
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 564,02
28188	Autres	0,00	79,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 726 183,14	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 129 455,29	615 429,00	2 942 943,43	662 000,00	5 349 827,72

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 872 899,05
Ressources propres disponibles	IV	5 349 827,72
Solde	V = IV – II (3)	3 476 928,67

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
24/04/2017	Etudes extension rEsea as de c	3 329,16	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	2 902,93	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	22 385,00	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	-22 385,00	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	13 288,00	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	98 882,80	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	115 707,50	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	-138 976,00	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	138 976,00	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	95 055,00	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	18 002,10	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	90 555,00	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	22 385,00	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	4 637,40	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	4 960,00	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	143 708,00	0,00	0
24/06/2021	TX RESEAU AEP 2021	138 976,00	0,00	0
25/01/2022	2 POMPES DOSEUSES	1 995,00	0,00	7
25/01/2022	ETABLI CHARGE 1200 KG ASST	680,88	0,00	7
03/02/2022	ONDULEUR STEP VRIEU	1 552,00	0,00	15
03/02/2022	RESEAUX ASST MONTAGNIEU	75 592,60	0,00	0
03/02/2022	COFFRE POLYESTER ASST	887,23	0,00	15
17/02/2022	2 VARIATEURS ET 1 ARMOIRE SE	184,00	0,00	15
17/02/2022	2 VARIATEURS ET 1 ARMOIRE SE	652,00	0,00	15
17/02/2022	2 VARIATEURS ET 1 ARMOIRE SE	652,00	0,00	15
17/03/2022	PROJET RESEAU AIR STEP	8 148,94	0,00	0
17/03/2022	CUVE 200L + PURGEURS EPUR VALLONS	1 244,86	0,00	15
17/03/2022	2 ORDINATEURS + 1 SERVEUR STEP	3 943,93	0,00	5
29/03/2022	RUE COTE MALIN VAL DE VIRIEU ASST	1 663,20	0,00	0
29/03/2022	HP PROBOOK 450 G8 ASST	1 201,00	0,00	5
29/03/2022	FAUTEUILS ERGO ASST	1 262,55	0,00	10
14/04/2022	PROJET STEP AIR	5 002,23	0,00	0
14/04/2022	MESURES STEP ST VICTOR AV TRAVX	2 650,00	0,00	0
14/04/2022	MESURES STEP ST VICTOR AV TRAVX	650,00	0,00	0
02/05/2022	PROJET STEP AIR ASST	4 991,66	0,00	0
02/05/2022	PROJET STEP AIR ASST	4 869,32	0,00	0
10/05/2022	ARMOIRE ELECTRIQUE CHAPELIERS ASS	11 967,95	0,00	0
10/05/2022	ARMOIRE ELECTRIQUE THOLON ASS	11 967,95	0,00	0
10/05/2022	S550 PR LES VERNES CESSIEU ASS	4 465,06	0,00	0
10/05/2022	VANNE ELECTRIQUE STEP STE BLANDINE	2 270,00	0,00	15
24/05/2022	LOGICIEL DE SUPERVISION TOKAPI	13 520,00	0,00	5
24/05/2022	MOTOREDUCTEUR EPUR VALLONS	1 060,00	0,00	15
24/05/2022	TABLETTE SURFACE PRO 8 ASST	1 350,00	0,00	5
24/05/2022	SWITCH COMMUTATEUR ASST	593,56	0,00	5
14/06/2022	ASSAINISSEMENT SVC	21 315,15	0,00	0
11/07/2022	Remplacement d'une pompe eau industriel	2 324,36	0,00	15
11/07/2022	Robinet actionneur pneumatique pour pre	5 204,63	0,00	15
22/07/2022	1 Jeu de masses OSC® de 2 000 kg standar	7 154,00	0,00	15
30/08/2022	Pompe PR Les coquillats SCT	1 690,35	0,00	15
30/08/2022	DQE 016 2022 ASS MONTEE DE REVOLETTE ST	9 743,50	0,00	0
20/09/2022	Installation et mise en place TOPKAPI 6	4 104,00	0,00	5
29/09/2022	DQE 002 2022 ASS LE GARDEN LA TOUR DU PI	2 390,00	0,00	0
29/09/2022	DQE 006 2022 ASSIMP MARIUS ROILLET LA	10 045,00	0,00	0
29/09/2022	DQE 007 2022 ASS16 RTE DE LYON CESSIEU	1 594,00	0,00	0
29/09/2022	Pompe PR Coquillat	1 372,87	0,00	15
11/10/2022	DQE 010 2022 ASSZI DES VALLONS FERRARI L	25 505,00	0,00	0
13/10/2022	STEP PASSAGE	2 572,50	0,00	0
13/10/2022	STEP PASSAGE	-2 572,50	0,00	0
13/10/2022	STEP PASSAGE	881,25	0,00	0
13/10/2022	STEP PASSAGE	2 643,75	0,00	0
13/10/2022	STEP PASSAGE	2 572,50	0,00	0
13/10/2022	STEP MONTAGNIEU	-5 700,00	0,00	0
13/10/2022	STEP MONTAGNIEU	1 055,50	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
13/10/2022	STEP MONTAGNIEU	-1 055,50	0,00	0
13/10/2022	STEP MONTAGNIEU	5 700,00	0,00	0
13/10/2022	STEP MONTAGNIEU	5 062,50	0,00	0
13/10/2022	STEP MONTAGNIEU	5 700,00	0,00	0
13/10/2022	STEP MONTAGNIEU	1 055,50	0,00	0
03/11/2022	Acquisition écrans 2022	408,24	0,00	1
03/11/2022	Adaptation Topkapi pour Neptune	3 986,00	0,00	0
28/11/2022	STEP Acquisition logiciel NEPTUNE	14 950,00	0,00	2
28/11/2022	STEP DEVELOPPEMENT logiciel NEPTUNE	1 000,00	0,00	2
28/11/2022	Acquisition PC nouvel arrivant + PP	1 450,40	0,00	5
28/11/2022	Renouvellement PC 2022 ASST	1 005,90	0,00	5
08/12/2022	piquage amiante - Travaux ECP st victor	4 500,00	0,00	0
08/12/2022	Uptrade + licence 3 ans	1 446,21	0,00	0
14/12/2022	B134-138-141-150-436 17241m² - Brochier	3 500,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 060 011,92	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	922 043,68
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	922 043,68
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 685 983,31
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	25,01

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	38 908 902,98	32 370 678,73	0,00	32 370 678,73
RECETTES	38 908 902,98	36 007 177,55	0,00	36 007 177,55
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 125 402,48	9 468 255,83	4 070 689,00	13 538 944,83
RECETTES	20 125 402,48	11 960 551,75	2 073 289,00	14 033 840,75

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET ASS2022 SERVICE ASSAINISSEMENT - CC VALS DU DAUPHINE / Numéro SIRET : 20006856700037				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 961 510,14	2 975 880,16	0,00	2 975 880,16
RECETTES	5 961 510,14	4 121 366,15	0,00	4 121 366,15
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 830 126,57	2 156 950,97	775 960,00	2 932 910,97
RECETTES	9 830 126,57	3 552 500,14	615 429,00	4 167 929,14

BUDGET EAU2022 SERVICE DES EAUX - CC LES VALS DU DAUPHINE / Numéro SIRET : 20006856700029				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	8 493 651,10	6 082 071,63	0,00	6 082 071,63
RECETTES	8 493 651,10	6 382 952,47	0,00	6 382 952,47
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 452 354,91	1 398 884,90	286 820,00	1 685 704,90
RECETTES	6 452 354,91	3 087 980,20	0,00	3 087 980,20

BUDGET SPANC2022 SPANC - CC LES VALS DU DAUPHINE / Numéro SIRET : 20006856700110				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	61 391,17	45 054,13	0,00	45 054,13
RECETTES	61 391,17	40 764,01	0,00	40 764,01
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 183,38	7 705,00	0,00	7 705,00
RECETTES	9 183,38	0,00	0,00	0,00

BUDGET ZONE12022 ZONE IZELETTE - CC LES VALS DU DAUPHINE / Numéro SIRET : 20006856700128				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 093 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	1 093 000,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	620 000,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET ZONE12022 ZONE IZELETTE - CC LES VALS DU DAUPHINE / Numéro SIRET : 20006856700128				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	620 000,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET ZONES2022 AMENAGEMENT DE ZONES - CC LES VALS DU DAUPHINE / Numéro SIRET : 20006856700078				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	9 383 000,00	2 452 997,05	0,00	2 452 997,05
RECETTES	9 383 000,00	2 452 997,05	0,00	2 452 997,05
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 338 490,75	1 861 588,57	0,00	1 861 588,57
RECETTES	6 338 490,75	757 086,04	0,00	757 086,04

BUDGET ECO12022 ACTIONS ECONOMIQUES - CC LES VALS DU DAUPHINE / Numéro SIRET : 20006856700045				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 494 201,07	780 732,57	0,00	780 732,57
RECETTES	1 494 201,07	1 488 672,98	0,00	1 488 672,98
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 937 722,04	860 272,82	30 000,00	890 272,82
RECETTES	2 937 722,04	730 776,51	0,00	730 776,51

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	65 395 656,46	44 707 414,27	0,00	44 707 414,27
RECETTES	65 395 656,46	50 493 930,21	0,00	50 493 930,21
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	46 313 280,13	15 753 658,09	5 163 469,00	20 917 127,09
RECETTES	46 313 280,13	20 088 894,64	2 688 718,00	22 777 612,64
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	111 708 936,59	60 461 072,36	5 163 469,00	65 624 541,36
TOTAL AGREGE DES RECETTES	111 708 936,59	70 582 824,85	2 688 718,00	73 271 542,85

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 62
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 24/02/2023

Présenté par (1) ,
 A LA TOUR DU PIN le 02/03/2023
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A LA TOUR DU PIN, le 02/03/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ANGELIN Catherine	
AOUN Elham	
ARGOUD Valérie	
AUGIER François	
BADIN Bernard	
BAS Christelle	
BATTIER Joëlle	
BELMONT Patrick	
BISILLON Danielle	
BLANC Yvette	
BLANCHET Luc	
BLANDIN Patrick	
BONNETAIN Jean-Paul	
BOUCLY François	
BOURDIER Gilles	
BOUVET Jean-Marc	
BROCHARD Christophe	
CAPUOZZO Arièle	
CARLIER Cécile	
CARON Besma	
CHAMBAZ-RAMBAUD Edith	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CHAUT-SARRAZIN Agnès	
CLEYET-MERLE Michel	
COQUET Raymond	
COURBOU Alain	
DAMAIS Jean-Marc	
DECOUX Edmond	
DELDIQUE Jean-François	
DURAND Claire	
DURAND Martial	
DURAND Vincent	
DUVERNE Christophe	
EVARD Bernard	
FERROUD Isabelle	
FERRUIT Jean-Michel	
FOREST Alain	
FRACHON Marie-Christine	
GARCIA Estela	
GARNIER Jacques	
GASTALDELLO Benjamin	
GAUDET Gisèle	
GAUTHIER Max	
GIRARD Laëtitia	
GONCALVES Caroline	
GONIN Bernard	
GUERIN Philippe	
GUICHARD Jacqueline	
GUICHERD André	
GUILLOT Magali	
HARTMANN Delphine	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

HUGUET Chantal	
LATOURE Philippe	
LELONG Frédéric	
LEPRETRE Ludovic	
LOVET Jean-Pierre	
MAGAUD Joëlle	
MAGNIN Corinne	
MAGNIN Denis	
MARCEL Roger	
MATHAN Gérard	
MEYRIEUX Serge	
MICHEL Laurent	
MILANI Cédric	
MOREL Michel	
MOREL Noëlle	
PAGET Jean-Paul	
PILLAUD-TIRARD Jean-François	
POLAUD Michel	
RAJON Fabien	
REVOL Céline	
REYNAUD Jean-Louis	
REYNAUD Michel	
RICHARD-BEAUMONT Nadine	
ROCHET Marc	
RODRIGUES José	
RONDET Joël	
SERRANO Michel	
SEYCHELLES Véronique	
SILVIN Patrick	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

SOLIER Nicolas	
STIVAL Géraldine	
TISSERAND Thérèse	
TRILLAT Bernard	
VALLAT-RABATEL Guillaume	
VIDOU Gilles	
VITTE Daniel	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée.